



FOULQUE MACROULE

FULICA ATRA

Ordre : Gruiformes

Famille : Rallidés

I - ÉCOLOGIE

La foulque macroule est un gros rallidé, reconnaissable à sa silhouette ronde, ramassée et large. Sa taille est d'une quarantaine de centimètres, pour un poids compris entre 600 et 900 g. La plaque frontale blanche sur sa tête est caractéristique de l'espèce, de même que ses longs doigts lobés.

- **Adulte** : Le plumage de la foulque est uniforme et sombre, de couleur gris anthracite-noirâtre. Le bec blanc a des nuances légèrement rosées et est surmonté d'une plaque frontale, également blanche. Son œil est rouge foncé. Elle possède des pattes puissantes de couleur grise avec des bandes vertes-jaunâtres. Une membrane lobée est visible sur ses phalanges. Un bord de fuite blanc est présent sur ses ailes. Celles-ci sont courtes et arrondies, noires brunâtres sur le dessus et plutôt grises pâles sur le dessous. Il n'y a pas de dimorphisme sexuel marqué chez cette espèce, hormis la taille légèrement plus grande chez les mâles.

- **Juvénile** : Les poussins de la foulque macroule sont couverts de duvet noir et ont une tête très colorée de rouge, d'orange et de jaune. Le duvet du corps deviendra ensuite gris-brun sur le dessus du corps et blanchâtre sur le dessous. Les juvéniles ont une tache blanche-grisâtre sur le cou, la poitrine et les côtés de la tête. Leur bec est gris. Celui-ci va s'éclaircir durant leur premier hiver et la plaque frontale va commencer à apparaître et à grandir progressivement.



REPRODUCTION

Les couples se forment généralement à la fin de l'hiver et gagnent leur site de nidification au mois de mars. Chaque couple s'octroie un territoire et le défend contre les autres couples. Le mâle réalise plusieurs ébauches de nids, dont un sera choisi et agrémenté avec la femelle. Le nid est construit à proximité de l'eau, dans une touffe de végétation ou sur une plateforme (flottante ou non) réalisée avec des petites branches, des tiges, des feuilles et des racines. La femelle y pond environ 8 œufs beige tachés de brun. L'incubation dure environ 24 jours et est assurée par les deux parents. Les jeunes restent au nid quelques jours le temps que tous les œufs soient éclos. Ils suivent ensuite leurs parents dans l'eau pendant 4 à 5 semaines, jusqu'à ce qu'ils s'alimentent seuls. Ils deviennent volants à l'âge de 2 mois. La maturité sexuelle est atteinte à 1 ou 2 ans. Les couples font souvent une seconde nichée dans la saison.



RÉGIME ALIMENTAIRE

Espèce omnivore, la foulque macroule consomme surtout des végétaux aquatiques : roseaux, algues, massettes, potamots, myriophylles, élodées... Elle se nourrit également des graines de céréales, d'herbacées ainsi que quelques fruits trouvés à terre. Son alimentation est complétée en intersaison avec des petites proies animales telles que des mollusques (bivalves), des insectes et leurs larves, des vers et des petits poissons.



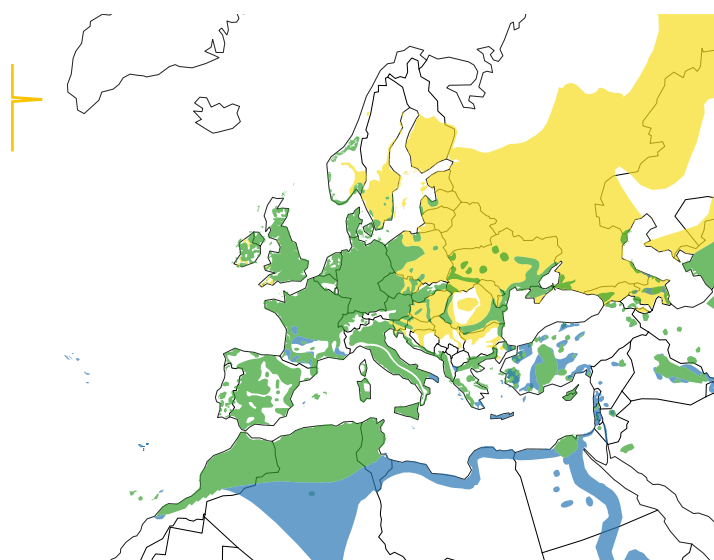
AIRE DE RÉPARTITION

La sous-espèce principale de la foulque macroule (*Fulica atra atra*) occupe toute l'Eurasie, des rivages de l'Atlantique jusqu'au Japon. On la retrouve de façon plus éparse en Afrique du Nord, aux Canaries et dans les Açores. Elle se rencontre aussi en Inde et en Chine. Deux sous-espèces occupent l'Océanie (Java, Nouvelle-Guinée, Australie, Nouvelle-Zélande). En Europe, l'espèce est absente de la moitié Nord des pays scandinaves. Les populations se reproduisant de l'Europe de l'Est jusqu'en Sibérie sont migratrices et hivernent autour du bassin méditerranéen, dans le Nord de l'Afrique et au Sud de l'Asie. En France, la foulque macroule est un oiseau dont la présence est permanente et très répandue, en particulier dans les deux tiers nord du pays et sur le pourtour méditerranéen. De nombreux individus nicheurs de France migrent jusqu'en Espagne et au Portugal. Les zones sont alors libérées pour les oiseaux hivernants en provenance du nord de l'Europe.

Figure 213 :

Carte de répartition de la foulque macroule en Europe (BirdLife International 2024)

-  Zone de présence continue
-  Zone de présence estivale
-  Zone de présence hivernale
-  Zone de présence en période migratoire



MODE DE VIE ET COMPORTEMENT

La foulque macroule est une espèce très sociable. Si elle devient un peu plus territoriale en période de reproduction, elle est assez grégaire et peut se regrouper en bandes de plusieurs centaines voire milliers d'individus en inter-saison. Contrairement aux autres rallidés qui sont assez discrets, la foulque détonne par ses vocalises. Elle émet des cris brefs et aigus, de jour comme de nuit. Même inquiète, elle ne fuit le danger qu'au dernier moment, en plongeant sous l'eau. Lorsqu'elle s'envole, elle court sur l'eau assez bruyamment et maladroitement, et toujours en ligne droite avec des battements d'ailes courts et rapides. Pour s'alimenter, elle prélève sa nourriture depuis la surface ou en plongeant (jusqu'à plus de 2 mètres de profondeur). Elle recherche sa nourriture dans les eaux peu profondes ainsi que sur la terre ferme, mais toujours à proximité de l'eau. En migration, les déplacements s'effectuent majoritairement de nuit.

Entre juillet et août, les individus commencent à se rassembler en groupes souvent importants, afin d'entamer leur migration à partir de la fin août. Les principaux passages se font en octobre et en novembre. La migration pré-nuptiale, quant à elle, se déroule entre début février et la fin du mois d'avril.



HABITAT

La foulque macroule se rencontre dans tous les milieux humides continentaux, qu'ils soient naturels ou artificiels. Elle privilégie cependant les grands plans d'eau (lacs, étangs...), ainsi que les fleuves et rivières à cours lent. Elle a une préférence pour les eaux peu profondes avec une riche végétation riveraine pour son alimentation. Pour sa nidification, elle recherche des plans d'eau de plus petite taille : étangs, mares eutrophes... L'espèce peut aussi fréquenter les petits plans d'eau urbains, les lagunes, les baies maritimes, les estuaires et les ports.



PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX

La foulque macroule n'est pas directement menacée en France, notamment en raison de ses grandes facultés d'adaptation. Cette espèce se développe aussi bien dans les zones humides sauvages que dans les zones plus anthropisées (parcs urbains, bassins de lagunage, gravières, plans d'eau récréatifs...), contribuant ainsi à l'expansion de l'espèce (Santoul & Tourenq, 2002). Les menaces qui peuvent peser sur cette espèce sont similaires à celles des autres espèces inféodées aux milieux humides. À savoir, le drainage des zones humides à des fins agricoles, l'exploitation de la tourbe, la mauvaise gestion des zones humides (diminution du pâturage et du fauchage des prairies, embroussaillage, brûlage et fauche des roseaux...), la prédation ou encore la pollution par les hydrocarbures. La foulque macroule est également vulnérable à certaines zoonoses, telle que la grippe aviaire (Melville et Shortridge, 2006).

II – SUIVI ET ÉTAT DES POPULATIONS EN GIRONDE : RÉSULTATS ET ANALYSES

POPULATIONS NICHEUSES

Dans notre département, elle se reproduit principalement dans les plans d'eau situés le long des grands cours d'eau (Gironde, Garonne, Dordogne), dans les marais du Médoc, dans les réservoirs autour du Bassin d'Arcachon ainsi que dans les lacs de l'agglomération bordelaise.



POPULATIONS HIVERNANTES



La foulque macroule est fréquemment rencontrée lors des dénombrements hivernaux. Alors que les effectifs étaient compris entre 1 000 et 2 000 oiseaux à la fin des années 1980, une forte augmentation est apparue lors de la décennie suivante, avec jusqu'à 9 000 individus comptés en moyenne en 1995-1996. Les populations hivernantes ont ensuite connu une baisse progressive jusqu'à passer sous la barre des 1 000 individus recensés en 2022-2023....

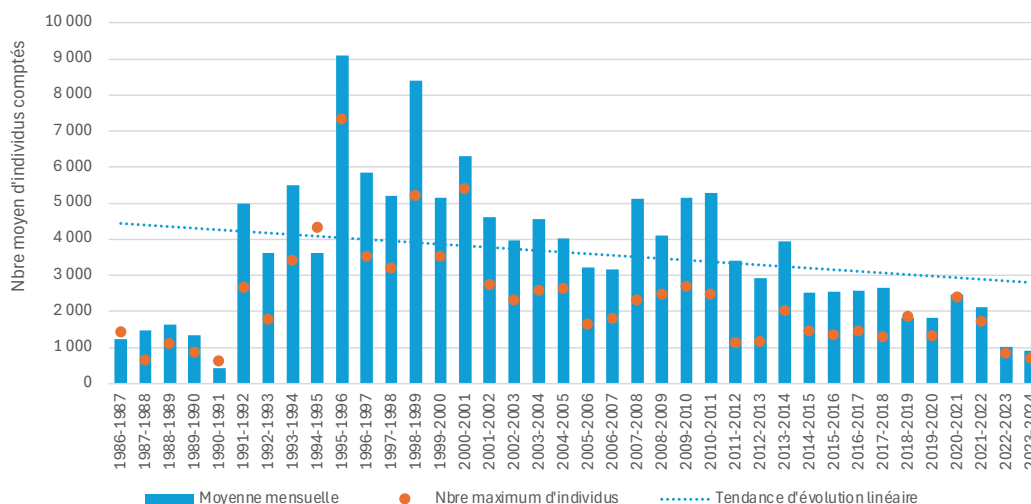


Figure 214 :

Évolution temporelle du nombre moyen de foulques macroules observées en hivernage en Gironde (de décembre à février)

Le principal noyau de population de la foulque macroule en période hivernale est situé autour du Bassin d'Arcachon. À partir des années 2000, l'espèce s'est développée sur les étangs littoraux du Médoc et dans les marais autour de Bordeaux. D'autres zones sont également occupées, mais dans une moindre mesure, telles que la vallée de la Dordogne ou aux abords de l'Estuaire de la Gironde.

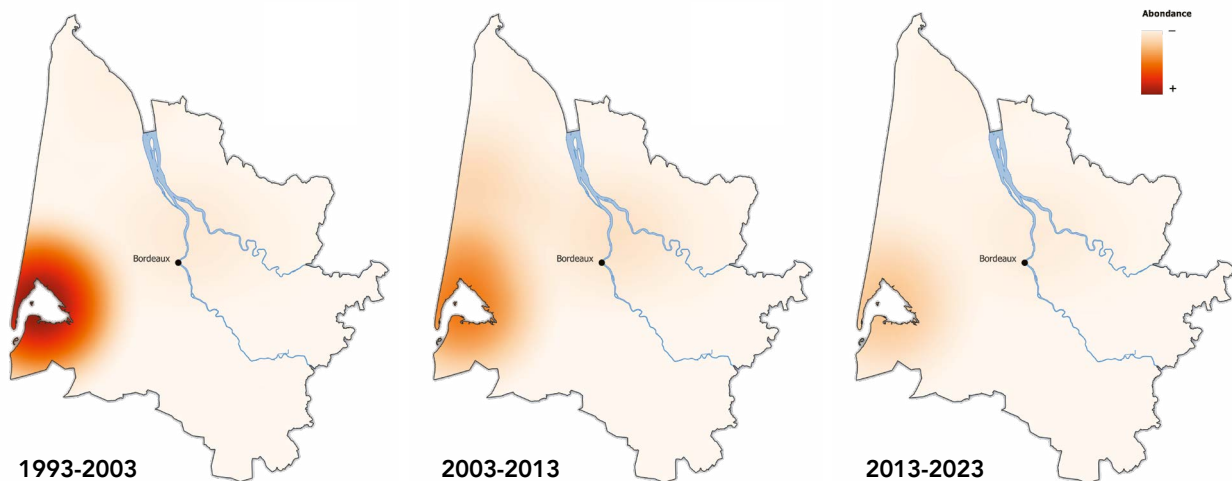


Figure 215 :

Carte d'évolution temporelle du nombre moyen de foulques macroules observées en hivernage par entité naturelle en Gironde (pas de temps de 10 ans)

BAGUAGE

Seules 3 foulques macroules baguées ont été reprises à la chasse en Gironde entre 2002 et 2017. L'une d'elles avait également été baguée dans le département, à une quinzaine de kilomètres de son lieu de reprise. Les 2 autres individus ont été bagués dans des pays différents. Le premier en Belgique et repris 3 jours plus tard à Lacanau après avoir parcouru 774 kilomètres.

Pour le second, celui-ci avait été bagué au sud de l'Espagne et avait ensuite été prélevé également sur la commune de Lacanau (soit à 957 kilomètres de son lieu de baguage), avec une durée de port de bague de 4 ans et 23 jours.

Ces données mettent à la fois en évidence la sédentarité et la dispersion de l'espèce, celle-ci pouvant se faire dans plusieurs directions différentes et sur des distances parfois conséquentes (Dupuy J. et Sallé L., 2022).

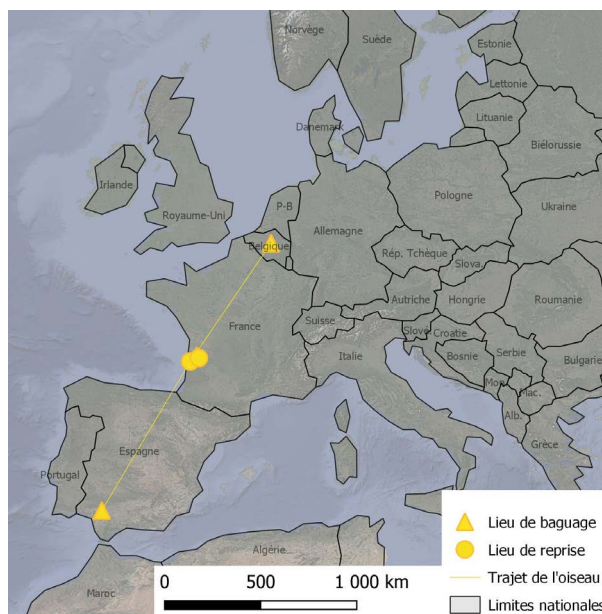


Figure 216 :

Carte des baguages et reprises de foulques macroules en Gironde

III – DONNÉES CYNÉGÉTIQUES

PRÉLÈVEMENTS DANS LES TONNES



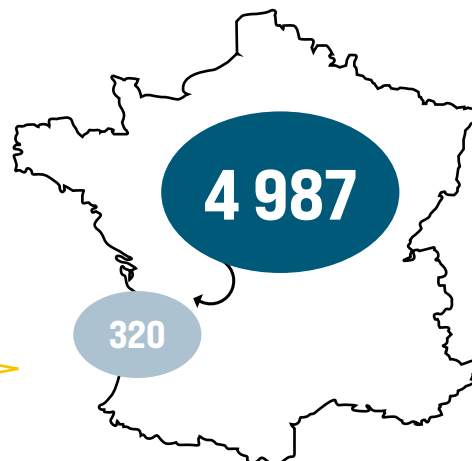
Sur la saison 2022-2023, 4 987 foulques macroules ont été prélevées en France en chasse de nuit.

Espèce moins fréquente sur les littoraux, 87% des prélèvements sont effectués sur le Domaine Terrestre et le Domaine Public Fluvial.

Avec 320 prélèvements effectués en Gironde cette saison-là, cela correspond à 6 % du total des prélèvements réalisés au niveau national.

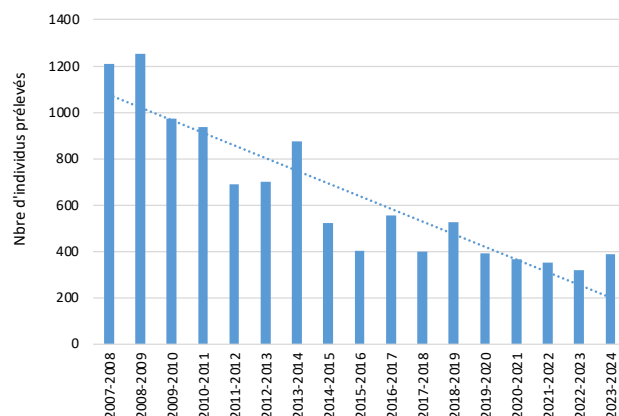
Figure 217 :

Prélèvements de foulques macroules issus des carnets de chasse de nuit au gibier d'eau durant la saison de chasse 2022-2023 (Synthèse nationale FNC-OFB)



Les prélèvements de foulques dans les tonnes girondines sont en diminution, mais semble se stabiliser autour des 400 individus depuis 2015.

Figure 218 :
Évolution temporelle des prélèvements
de foulques macroules en Gironde



IV – CONCLUSION

De par son aire de répartition extrêmement vaste et la taille de ses populations très importante, la foulque macroule est classée dans la catégorie « préoccupation mineure » à l'échelle mondiale. Ce classement est confirmé par la tendance d'évolution de ses populations, globalement à la hausse.

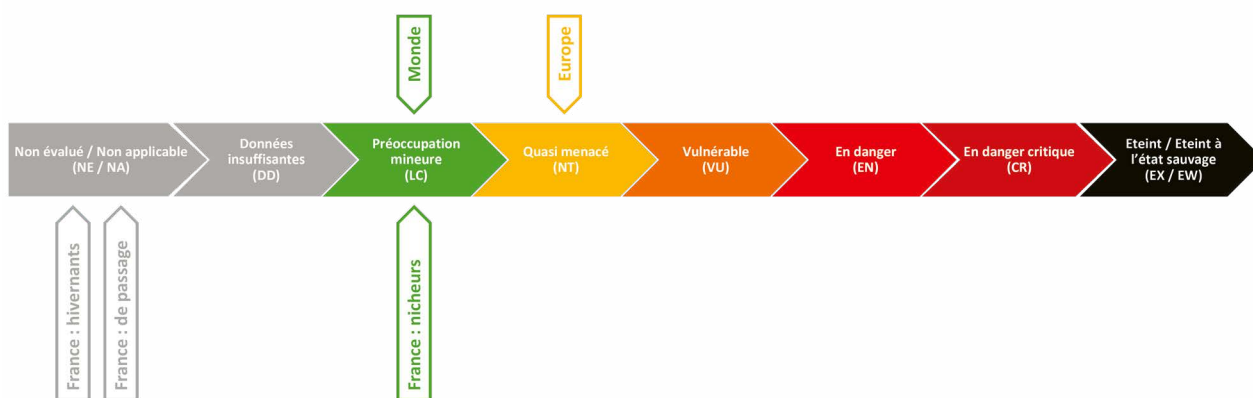
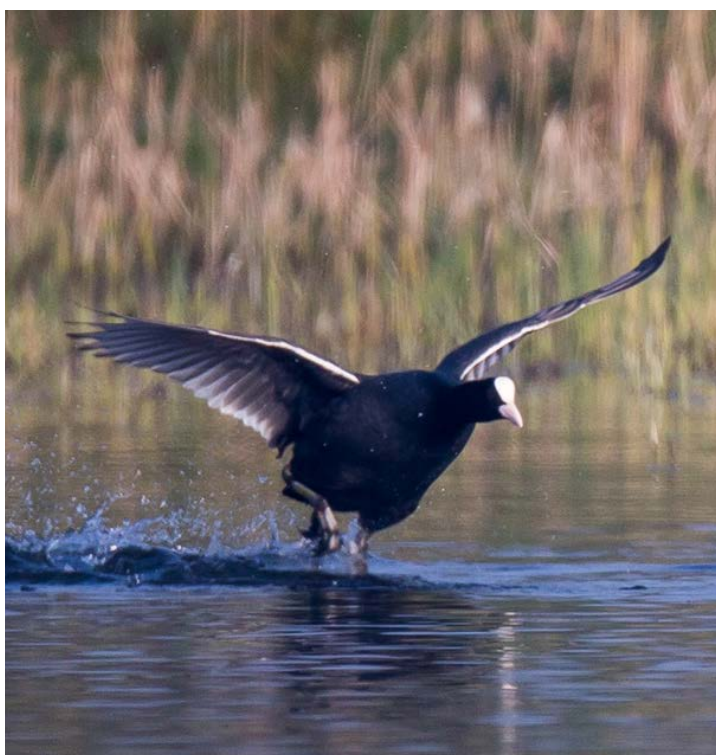


Figure 219 :
Classement du foulque macroule sur les listes rouges des espèces menacées (MNHN & OFB, 2024)

La population mondiale est estimée entre 7,9 et 9,7 millions d'individus (Wetlands International, 2016). En Europe, les populations sont comprises entre 1,9 et 3,1 millions d'individus matures (BirdLife International, 2015). La tendance démographique de cette espèce est à la hausse, bien que certaines populations soient en déclin, stables, fluctuantes ou avec des tendances inconnues (Wetlands International, 2016). En Europe, la taille de la population semble diminuer (BirdLife International, 2015).

Les effectifs nicheurs français sont de l'ordre de 60 000 à 100 000 couples et sont en légère augmentation sur le long terme. La même tendance est observée pour les individus hivernants, dont la population est estimée à environ 268 000 oiseaux (INPN, 2018). Ce nombre était alors de 133 000 individus pour la période 1967-1976. Le sud-est du pays, et plus particulièrement la Camargue, est une zone majeure en période hivernale pour cette espèce.



Estimation des populations		Tendance d'évolution	
Monde	7,9 à 9,7 millions d'individus (Wetlands International, 2016)	Augmentation (Wetlands International, 2016)	↗
Europe	1,9 à 3,1 millions d'individus matures (BirdLife International, 2015)	Déclin (BirdLife International, 2015)	↘
France	• Oiseaux nicheurs : 60 000 à 100 000 couples • Oiseaux hivernants : 268 335 individus (INPN, 2018)	• Oiseaux nicheurs : - Stable (court terme) - En amélioration (long terme) • Oiseaux hivernants : - Stable (court terme) - En amélioration (long terme +16%) (INPN, 2018)	= ↗
Gironde	Espèce très fréquente dans les zones humides girondines, on la retrouve tout au long de l'année. Elle occupe préférentiellement les réservoirs du Bassin d'Arcachon et les abords des lacs médocains, mais elle apprécie également les plans d'eau et mares présents aux abords des cours d'eau du département, la zone de l'Estuaire de la Gironde et dans les marais bordant l'agglomération bordelaise. Bien qu'abondante, ses effectifs hivernaux sont en baisse depuis les années 1990.		=